

# LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au reste, il se tient prêt à discuter tout projet de loi défendant toute initiative qui provoquerait par compensation une plus grande stabilité mondiale ou des reconciliations de bonne foi dans le paix.

## Sécurité pour toutes les Nations allègement des charges militaires

En accord avec le Pacte de la Société des Nations, charte fondamentale de tout le futur, dans l'esprit du pacte de Paris, nous rechercherons la sécurité, non pas pour nous seuls, mais pour toutes les nations qui, petites ou grandes, ont des titres égaux à nos yeux. Notre action sera dominée par des principes que nous avons défendus dès 1924, et qui sont devenus surtout dans l'œuvre générale d'Arlette Briand, un élément essentiel et constant de la politique française.

Dans ce cadre général le gouvernement de la République se déclare favorable à toutes les solutions, mêmes partielles, qui, à la lumière des discussions de Genève et après une loyale confrontation des opinions, permettraient, sans compromettre la sécurité nationale, des allègements de charges militaires et représenteraient une étape vers le désarmement progressif, simultané et contrôlé. Dès maintenant et pour s'associer à cet effort, le régime réalisera toutes les économies possibles, sans imprudence.

## Un appel à la bonne volonté et à la confiance

De nombreux peuples souffrent et nous ne sommes pas indifférents à leur misère. Le monde est en désarroi. D'énergiques volontés peuvent et s'associer à faire cesser au moins son angoisse morale, réduire ainsi la crise économique en atténuant la méfiance et la crainte. Pour cette œuvre nous offrons tout notre concours.

Le calme doit renaitre si l'on se rend compte qu'il y a des gouvernements comme le nôtre qui veulent ardemment créer dans les esprits et dans les faits l'état de paix, qui adressent un sincère appel à toutes les hautes consciences et cherchent à rassembler ceux qui considèrent avec nous la guerre comme un crime hors du droit de gens.

Notre cher peuple vient de manifester sans une étonnante tranquillité ses vœux, auxquelles nous conformerons nos actes. Il a conservé en ces temps agités ses vertus de tradition : l'amour du travail, la passion de l'épargne, l'attachement à la famille.

Nous lui demandons d'avoir foi en lui-même, de ne pas restreindre son activité, de poursuivre en paix ses échanges et son labeur. Nous verrons sur lui, mais, pour remplir ce devoir, il nous faut, messieurs, votre confiance. Nous avons l'honneur de la solliciter.

## LE PREMIER CONSEIL DES MINISTRES DU CABINET HERRIOT

Comme il a été annoncé, les membres du gouvernement se sont réunis, hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Léon Meyer, souffrant, tous les ministres et le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil assistaient à la réunion.

Le président de la République a donné connaissance au Conseil du message qu'il a adressé aux Chambres. M. Edouard Herriot, président du Conseil, a souligné les points les plus importants du texte de la déclaration ministérielle. Les ministres ont procédé ensuite à l'examen des affaires en cours.

Le prochain Conseil des ministres aura lieu à l'Élysée vendredi prochain 10 juin, à 10 h. Il sera précédé d'un Conseil de cabinet qui se tiendra, jeudi soir, à 21 h. au ministère des Affaires étrangères.

## M. FRANÇOIS-ALBERT A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DU GROUPE RADICAL-SOCIALISTE

Le groupe radical-socialiste était convoqué, hier matin, pour élire son président, en remplacement de M. Edouard Herriot, devenu président du Conseil. M. Maivy, député du Lot, a été élu à l'unanimité, mais après scrutin.

M. François-Albert, ancien ministre du premier cabinet Herriot, a été élu président du groupe par 62 voix sur 70.

Après l'élection de son président, le groupe radical-socialiste a procédé à l'élection de quatre vice-présidents. Ont été élus en premier lieu : M. Georges Bonnet, qui avait été candidat à la présidence du groupe ; M. Janny Bonhôte, secrétaire général du groupe ; M. André Hesse, M. Pierre Gélis, M. Albert Balmier, nommé ministre du Travail.

## LE FRUIT DÉFENDU

par Jules MARY

Résumé des présidents feuilletons

Paris sans un maraudeur en poche, à force de travail opiniâtre, Jérôme Burgard est aujourd'hui dans Jérôme. Il possède au pied de la butte Montmartre, un grand beau bien aché de Jérôme. Jérôme, sa femme, qui l'a aidé de tout son courage, l'aime comme aux premiers jours. Ils ont deux filles, très âgées, et un petit garçon de six ans, qui s'appelle Jérôme. Elle se rappelle son amour de l'époque : celui-ci répond qu'il rendra visite aux parents de sa mère le lendemain soir à huit heures. Jérôme en est très content.

# Après la grande séance à la Chambre

Après les diverses interpellations, elle fut marquée par une intervention de M. L. Blum, une riposte de M. Tardieu et une vigoureuse réponse de M. Herriot

A l'issue des débats qui furent quelque peu agités, l'Assemblée vota l'ordre du jour de confiance élaboré par les Radicaux et les Socialistes

C'était hier, à la Chambre, la première grande séance de la quinzième législature. Dès 14 h. 45, toutes les tribunes et galeries sont bondées.

M. Fernand Bouisson monte au fauteuil de 15 heures précises. Il est vivement applaudi par l'ensemble de ses collègues. Le flot des députés arrive. Les membres du Gouvernement : M. Herriot, Chautemps, Georges Leygues, Gervais, Maréchal, Faisnéz, Maréchal, Marchand, Daladier, ne prennent place que lorsque la Chambre est installée très nombreuse.

M. Tardieu, assis au centre droit, converse avec bonne humeur avec ses voisins et serre de nombreuses mains. Les conversations sont généralement bruyantes, mais le coup de sonnette précède l'ouverture de la séance, à 15 h. 10, ramène un silence complet.

## Le discours de M. F. Bouisson Président de la Chambre

M. Bouisson donne aussitôt lecture de son discours. Après les remerciements d'usage à l'Assemblée qui l'a élu en dehors de toute préoccupation de parti, M. Bouisson évoque la figure de M. Georges Thomson, rappelle les noms de MM. Louchère, dont l'esprit agile et fertile ont été précieux dans les difficiles négociations économiques et financières qui ont précédé la signature de ce pacte de confiance, et de M. Briand, Albert Thomas, Durafour et Osoola.

Puis le nouveau président associe la Chambre nouvelle au deuil de tout le nation frappée par l'assassinat du président Doumer, qui a laissé de hautes exemples et d'honneur celui de sa fidélité à ses difficiles devoirs. Il poursuit : « Ce guide sage et vigilant, ces âmes vénérées, tous ces chefs habiles nous ont laissés un exemple de haute vertu et de haute conscience. Ce guide sage et vigilant, ces âmes vénérées, tous ces chefs habiles nous ont laissés un exemple de haute vertu et de haute conscience. Ce guide sage et vigilant, ces âmes vénérées, tous ces chefs habiles nous ont laissés un exemple de haute vertu et de haute conscience. »

« On note, on additionne avec une sorte de complaisance les succès et les défaites. On enregistre l'échec de réunions internationales qui se proposent de répondre à certains appels de solidarité. On se félicite de la signature de la conférence de désarmement. Il n'y a point de limite au pessimisme. Il faut que nous cherchions en nous, comme dans l'humanité elle-même, les moyens de le dominer. »

La France est attachée à l'idée de paix

« Nous demandons qu'au dehors on retienne que l'opinion française se manifeste de façon constante et constante, et que l'opinion française se manifeste de façon constante et constante, et que l'opinion française se manifeste de façon constante et constante. »

Le Parlement, instrument de la volonté nationale

« Le régime parlementaire n'exclut ni l'appel à l'imagination, ni la recherche de solutions nouvelles et audacieuses. C'est un régime qui a pour but de servir le peuple et de servir le peuple. »

Les conversations internationales

« Par ailleurs, la France est engagée dans des conversations internationales de la plus exceptionnelle importance pour l'économie générale et la paix du monde. »

Le discours du Président de la Chambre est longuement et fréméttement applaudi.

Le nom de Briand est vivement applaudi, particulièrement à gauche ; puis comme Jérôme, du pays des Ardennes ; Gaspard Leboldier, des yeux de myope à fleur de tête, portant lunettes, ses cheveux blonds en broussailles et son air timide chahuté, sous des apparences de naïveté, un cœur d'or, une volonté énergique, une intelligence aiguë. Il avait vingt-cinq ans et possédait une petite fortune. C'était lui le maître du basar sur Jean Jérôme, qui avait en lui la confiance la plus absolue.

Sur le trottoir avec sa longue blouse, ses mains derrière le dos, il guettait, ce matin-là, l'arrivée des deux sœurs, avec leur père.

Et tout de suite, il s'empresait autour d'elle, enlevant leurs mantilles.

« Vous n'êtes pas malade, mademoiselle Rose-Manon ? »

« Non, monsieur, non, Gaspard. L'aimait-il l'aimait d'une passion folle, sans avoir encore réussi à lui faire comprendre, sans s'être décidé à le dire à Jérôme. Rien qu'à la voir s'approcher, si fine, si élégante, sous sa mise modeste, son cœur se troublait et il répondait sans cesse desous sous ses clients.

## LE MESSAGE du Président de la République

M. Fernand Bouisson : « La parole est au président du Conseil pour donner lecture du message de M. le président de la République. »

M. Doriot réclame la journée de 7 heures

Une manifestation communiste

La grande majorité de la Chambre a applaudi la déclaration

Le nom des Alaïciens, M. Michel Walter ne veut pas gêner l'action du Gouvernement

La défense de l'œuvre de la précédente majorité

Une critique de M. Péri, député communiste

La libération de M. Ramette est votée à mains levées

LE DÉBAT sur la politique générale

avec une grande attention les déclarations du député radical-socialiste de l'Anges, M. Léon Blum, qui a déclaré de son groupe de voter pour le gouvernement de M. Herriot. L'orateur socialiste souligne l'importance de la victoire électorale des gauches et la volonté de celles-ci d'en tirer tous les fruits (longs applaudissements à gauche et extrême gauche).

Le parti socialiste maintiendra d'ailleurs son programme pour assurer aux travailleurs, dans les conditions économiques et politiques, les conditions les plus favorables. Lorsque, dans un pays comme la France, la démocratie se consolide, ce sont les chances de paix universelle qui sont renforcées. La convention qui s'est engagée entre les partis socialistes et radicaux-socialistes ne modifie pas la position du parti socialiste qui n'est ni d'aveugler, ni de laisser s'efforcement d'amortir leur défaite, la manœuvre se poursuit pour que tout recommence comme au temps de l'ancienne majorité (rires et applaudissements).

M. Léon Blum convie que la tactique de la droite peut amener les socialistes à voter un jour contre le gouvernement, « mais, dit-il, ce jour-là, c'est contre vous que nous voterons. » (L'orateur socialiste montre la droite).

M. Léon Blum : « Nous voterons pour le gouvernement parce qu'il incarne la France, la démocratie et nous voterons chaque fois qu'il l'incarnera. » (Applaudissements à gauche).

L'intervention de M. Tardieu à la tribune provoque d'assez vifs incidents

M. Fernand Bouisson : « M. André Tardieu a la parole. »

M. Doriot réclame la journée de 7 heures

Une manifestation communiste

La grande majorité de la Chambre a applaudi la déclaration

Le nom des Alaïciens, M. Michel Walter ne veut pas gêner l'action du Gouvernement

La défense de l'œuvre de la précédente majorité

Une critique de M. Péri, député communiste

La libération de M. Ramette est votée à mains levées

LE DÉBAT sur la politique générale

Je demande à mes amis de voter pour leur appui » (applaudissements prolongés à droite et centre).

## La réplique de M. Herriot

M. Herriot monte à la tribune. Il se félicite d'abord de voir sa tâche simplifiée. Les mesures annoncées par le président de la République dans sa déclaration ministérielle donneront lieu à des débats particulièrement intéressants. Quant à la deuxième partie, touchant la politique extérieure, elle dit tout ce que le gouvernement voulait et pouvait dire sur la veille de circonstances particulièrement difficiles. Le gouvernement se trouve, en effet, devant des échéances redoutables. Il va avoir à résoudre des problèmes dont les solutions ont été retardées.

« Ce n'est pas notre faute si le problème des réparations va être discuté par le gouvernement, avant d'avoir pu être discuté par le Parlement. La réponse à M. Tardieu est déjà incluse dans la déclaration ministérielle. »

Répondant à M. Walter, à propos de l'Alsace, M. Herriot déclare que le gouvernement enveloppe les trois départements de la région dans la même affectation que pour tous les autres départements. Quant aux autres départements, l'assimilation économique est complète. Quant aux autres départements, l'assimilation économique est complète. Quant aux autres départements, l'assimilation économique est complète.

M. Herriot répond ensuite à Doriot, qui comme maire, il a eu de fréquents contacts avec le parti ouvrier, qu'il respecte infiniment et qu'il sera fidèle aux promesses hors et à l'intérieur de cette enceinte.

« Je ne suis pas un mendiant » (applaudissements à gauche).

M. Herriot rappelle les grandes dates du pacte Kellogg-Briand. M. Tardieu expose que cette question domine la vie de tous à l'heure, pour lequel le gouvernement est assuré d'une majorité.

M. Herriot : « Je ne suis pas un mendiant » (applaudissements à gauche).

M. Tardieu énumère les mesures prises notamment pour maintenir la valeur du franc. Pour équilibrer le budget, ce qui a triple la valeur des rentes. L'amortissement est régulièrement effectué et les deux plus grands écumeurs de l'épargne ont été supprimés (applaudissements ironiques à gauche).

M. Tardieu explique sur la politique de désarmement et sur la solution française, au centre de laquelle se trouve la France. M. Herriot, de son côté, a déclaré (exclamations ironiques à gauche, mais M. Herriot fait un geste approbatif).

M. Tardieu approuve la déclaration ministérielle

M. Tardieu : « Si j'avais le moindre désaccord avec moi, ce que M. Herriot aurait voulu, c'est de voir le président de notre délégation de Genève ? »

M. Tardieu approuve également la déclaration ministérielle à propos du redressement de la monnaie.

M. Tardieu : « Donc, nous sommes d'accord. » (Bruits, exclamations).

M. Tardieu répond à l'intervention de M. Léon Blum, qui a déclaré que le mariage, il y a lieu de faire un «-sal (hilarité, exclamations).

M. Tardieu évoque le discours de M. Blum, qui a déclaré que le mariage, il y a lieu de faire un «-sal (hilarité, exclamations).

M. Tardieu : « Conclusion : désaccord entre eux sur les principes et sur les applications. Je compte que le ministre du mariage radical ne comprend pas un membre de la gauche du parti qui voudrait le mariage. » (Rires).

M. Tardieu parle ensuite de la question de désarmement et il termine en déclarant : « Maintenez-vous le point de vue que j'ai défendu pendant quatre mois avec moi-même. »

M. Tardieu : « Je ne suis pas un mendiant » (applaudissements à gauche).

M. Tardieu : « Je ne suis pas un mendiant » (applaudissements à gauche).

M. Tardieu : « Je ne suis pas un mendiant » (applaudissements à gauche).

M. Tardieu : « Je ne suis pas un mendiant » (applaudissements à gauche).

M. Tardieu : « Je ne suis pas un mendiant » (applaudissements à gauche).

M. Tardieu : « Je ne suis pas un mendiant » (applaudissements à gauche).

M. Tardieu : « Je ne suis pas un mendiant » (applaudissements à gauche).

M. Tardieu : « Je ne suis pas un mendiant » (applaudissements à gauche).